



# Findus joue son avenir dans la pêche

En dépit de ses prix plus élevés que la moyenne, le leader européen du surgelé est la **FIGURE DE PROUE DE LA PÊCHE RESPONSABLE EN EUROPE**. Il en va de sa survie.

PAR SOPHIE LÉCLUSE

**L**e cabillaud de la mer du Nord va de nouveau alimenter les produits Findus. Après deux ans et demi d'arrêt total, le roi du poisson pané a annoncé la semaine dernière qu'il reprenait ses achats. « Nous saluons ainsi le travail des pêcheurs qui ont respecté les critères que nous avons participé à imposer », se félicite le directeur général de Findus en France, Matthieu Lambeaux. Depuis 2002, ce jeune patron de 40 ans s'est lancé dans une croisade en faveur de la pêche responsable. Dans son groupe et pour la filière pêche européenne. Sa position de leader lui permet de montrer l'exemple.

Le groupe suédois Findus-



Foodvest — ancienne marque de Nestlé, vendue au fonds d'investissement EQT en 2000 puis au fonds britannique CapVest en 2006 — est le premier acheteur de produits de la mer en Europe. Il pèse 10 % des achats mondiaux de cabillaud et achète pour 500 millions de poissons par an. Du coup, Findus fait de la préservation des ressources une condition de sa survie. « Comment continuer à vendre plus dans cinq ans, dix ans, vingt ans si nous ne sommes pas capables d'assurer nos approvisionnements ? » s'exclame Matthieu Lambeaux.

Concrètement, l'entreprise, en collaboration avec sa trentaine de pêcheries partenaires, a classifié les espèces de poissons qu'elle utilise et a monté un conseil d'administration vert, auquel participent des ONG indépendantes. Celui-ci est chargé, toutes les six semaines, de passer chaque espèce au crible d'une dizaine de critères : pêche illégale, traçabilité des bateaux, endommagement de l'écosystème... Si le voyant vert tourne à l'orange, des discussions s'engagent pour prendre des mesures. S'il vire au rouge, comme ce fut le cas

pour le cabillaud des mers du Nord, Findus arrête d'acheter l'espèce en question.

L'entreprise est aujourd'hui la seule à pouvoir proclamer que 100 % de ses produits sont issus de la pêche responsable. Elle va même plus loin en certifiant une dizaine de références, dont les célèbres bâtons pour enfants Croustibat, grâce au label « MSC » (Marine Stewardship Council) reconnu par la Food and Agriculture Organization (FAO, branche alimentaire de l'ONU). Ce label est établi par l'organisme MSC, créé en 1997 par le WWF et Unilever, et aujourd'hui in-



dépendant. Il est le seul qui garantit un renouvellement de l'espèce, mais il ne certifie que 7 % des pêcheries mondiales. En France, Findus compte 60 % des poissons vendus sous MSC.

#### ■ SURCÔÛ DE 20 %

Cette exigence entraîne un surcôt, d'environ 20 %, que Findus n'hésite pas à répercuter sur ses prix de vente (en moyenne 50 % plus chers que ceux des marques de distributeurs). « Dans quelques années, je suis sûr que le sujet sera au cœur des préoccupations des consommateurs », prédit le directeur général. En attendant, Matthieu Lambeaux ne fait pas de publicité, mentionnant juste « respect des ressources marines » sur ses packagings. Il préfère prendre sa mallette de VPR pour aller convaincre les parties prenantes — sénateurs, députés européens, concurrents, pêcheurs — du bienfait de la pêche responsable. « Il nous a aidés financièrement pour passer en certification MSC mais nous voudrions aussi qu'il achète son poisson auprès des pêcheurs français alors qu'il ne recherche que des espèces de masse que l'on ne fait pas ici », regrette Hubert Carré, directeur général du Comité national des pêches maritimes. À bon entendre... ■

### DES RESSOURCES BIENTÔT ÉPUISÉES

**PLUS** de la moitié des stocks de poissons sauvages sont exploités au maximum de leur capacité et 25 % sont déjà épuisés ou surexploités. C'est le constat dramatique effectué lors de son dernier rapport en 2006 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Et ça ne devrait pas en rester là. Depuis 2000, les chiffres ne cessent de s'alourdir. En cause, la surpêche et la pêche illégale mais aussi les variations climatiques et le non-respect des réglementations, qui imposent par exemple de ne pas porter atteinte aux écosystèmes marins, habitat et source d'alimentation des poissons. Au-delà de la santé financière des grands industriels, 200 millions de personnes tirent directement ou indirectement leur revenu de la filière pêche. Le poisson est aussi la principale source de protéines d'environ 1 milliard de personnes, la plupart vivant dans les pays en voie de développement. S. L.